## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

## Séance du 17 janvier 2012

## à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

<u>Membres présents</u> : (11) Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par Mme BERNARD), Mme REVEL (représentée par Mme CAZENAVE).

Membres excusés: (2) M. BARRON, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 10 janvier 2012

Délibération n°: 8-2012

Objet: CRÉSUS Bourgogne – renouvellement de la convention de partenariat

Depuis 2006, le CCAS et l'Association CRÉSUS Bourgogne ont mis en place un partenariat pour accompagner les personnes en situation de surendettement.

Aujourd'hui, la situation des personnes surendettées est toujours aussi préoccupante d'autant que la crise économique est un facteur aggravant.

L'action menée par l'association reste un soutien fort à la fois pour le public et les travailleurs sociaux.

Afin de poursuivre la collaboration engagée avec l'association CRÉSUS Bourgogne, la convention de partenariat avec cette association est reconduite pour l'année 2012, et le sera par tacite reconduction pour l'année 2013.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association CRÉSUS Bourgogne, pour l'année 2012 et par tacite reconduction pour l'année 2013,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration AN. 2012

Destinataires: Préfecture: 1

Registre: 1 DRPA: 1 Finances: 1

Receveur Municipal: 2

Pour le Président et par délégation, La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



